

No 8 /2009 Mai

SOMMAIRE

Editorial

La journée mondiale sans tabac: une bonne occasion d'arrêter de fumer

Chacune de ces journées annuelles s'articule autour d'un thème relatif à la lutte contre le tabagisme. Cette année, ce sont les jeunes, ainsi que les avertissements imprimés sur les emballages de cigarettes, qui seront au centre de la réflexion proposée.

Ouf, on respire!

Les pays européens sont de plus en plus nombreux à adopter des lois pour la protection contre la fumée passive. Il en va de même chez nous, où les cantons ne disposant pas de réglementation à ce sujet sont désormais minoritaires.

De Thomas Uhland

La loi contre la fumée passive toujours controversée

Tout le monde s'accorde à dire que l'interdiction de fumer au travail a des effets positifs sur la santé du personnel et sur son bien-être. Mais, au cas où la loi s'appliquerait également à tous les restaurants, les hôteliers redoutent encore une défection de la clientèle «fumeurs». Les organisations de prévention du tabagisme, elles, demandent qu'une réglementation unifiée voie le jour.

L'interdiction de fumer a aussi une incidence sur les jeunes

Nos jeunes fument moins. Les spécialistes y voient un effet de l'interdiction de fumer dans les établissements publics. Qui plus est, la consommation de cannabis a également baissé.

Editorial

De larges cercles de la population sont favorables à ce que les lieux publics soient sans fumée. Ce sujet suscite parfois de fumeux débats. Dans un entretien avec «Grand angle online», Monsieur Florian Hew, directeur de l'association nationale de l'hôtellerie et de la restauration, explique que l'interdiction de fumer réduit le chiffre d'affaire. Il y a en effet manifestement moins de clients qui viennent manger au restaurant. Considérer que l'interdiction de fumer en est la seule cause est pourtant simpliste; cela signifierait que la mauvaise situation économique ainsi que la grande densité de bars et de restaurants n'influencerait pas le comportement de la clientèle.

De très nombreux clients qui aiment bien manger apprécient un local sans fumée. Il en va de même des employés. Le syndicat des employés de la restauration confirme que le personnel de service dit se sentir mieux après une journée de travail dans un environnement sans fumée. Cela serait déjà une raison suffisante de renoncer à fumer au restaurant. Ce serait si simple. Mais la réalité politique est une fois de plus bien plus complexe. Lors des débats sur la nouvelle loi fédérale, le parlement fédéral s'est perdu dans des surenchères de compromis. S'ils le veulent, les cantons peuvent édicter des réglementations plus restrictives pour protéger de la fumée passive. La situation est hétéroclite. C'est pour cela que l'initiative de la Ligue pulmonaire vise une solution claire et plus restrictive pour toute la Suisse. Nous pensons que la majorité des Suissesses et des Suisses souhaite la même chose.

Monique Helfer
Responsable médias ISPA

La journée mondiale sans tabac: une bonne occasion d'arrêter de fumer

Chacune de ces journées annuelles s'articule autour d'un thème relatif à la lutte contre le tabagisme. Cette année, ce sont les jeunes, ainsi que les avertissements imprimés sur les emballages de cigarettes, qui seront au centre de la réflexion proposée.

De Thomas Uhland

Comment devient-on non fumeur? Quels sont les dangers de la consommation de tabac? Comment la société se positionne-t-elle face aux dépendances? Voilà le genre de questions posées au cours de ces journées, qui se tiennent dans le monde entier sous le patronage de l'OMS. En Suisse, l'événement est organisé par divers groupements actifs dans la prévention de la dépendance et du tabagisme. L'ISPA lui donne son soutien.

Ce sont donc les avertissements figurant sur les paquets qui sont à l'ordre du jour cette année. Obligatoires depuis environ deux ans, ils seront renforcés dès l'année prochaine par des images repoussantes montrant sans fard les maladies induites par le tabagisme. La Suisse s'y est engagée en vertu de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte contre le tabagisme.

Etant donné qu'il est d'autant plus difficile de réussir son sevrage que l'on a commencé tôt à fumer, la jeunesse occupera une place centrale ce 31 mai. Un concours sera à nouveau proposé; les fumeurs et fumeuses qui souhaitent y participer auront la possibilité de gagner doublement: d'une part en arrêtant de fumer, de l'autre en décrochant l'un des onze prix prévus. La seule condition qu'on leur impose est de ne pas fumer du 4 juin au 3 juillet. Pour s'inscrire, il suffit d'enregistrer ses coordonnées sur le site Internet de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme www.at-suisse.ch. Afin de stimuler les jeunes à arrêter de fumer, ce site offre des liens avec la page Internet www.tabac-webquest.ch qui présentent, dans un langage accessible à leur âge, les avantages d'être non fumeur.

Ouf, on respire!

Les pays européens sont de plus en plus nombreux à adopter des lois pour la protection contre la fumée passive. Il en va de même chez nous, où les cantons ne disposant pas de réglementation à ce sujet sont désormais minoritaires.

Lorsqu'il y a cinq ans à peine, l'Irlande annonçait qu'on ne fumerait plus dans ses pubs, une Europe abasourdie refusait d'y croire. Pourtant, certains autres fiefs du tabagisme comme l'Italie et la France tombaient peu après, sans que pour autant soit signé l'arrêt de mort des bistros. Les cafetiers se sont révélés malins, la clientèle flexible. En Suisse, certains cantons n'ont pas tardé à se rendre compte qu'une ambiance non polluée pouvait représenter un bon argument de vente. Le premier à introduire une interdiction absolue de fumer dans les restaurants a été le Tessin, il y a deux ans.

«Non fumeurs» pour une majorité

A l'heure actuelle, on trouve des restaurants non fumeurs dans les trois quarts des pays européens, et chez nous, plus de la moitié des cantons ont suivi l'exemple du Tessin, en promulguant des lois sur l'usage du tabac dans tout local fermé destiné au public. Alors que l'interdiction de fumer dans les hôpitaux généraux n'est pour ainsi dire pas controversée, et ne l'est que peu dans les transports publics, les restrictions dans les restaurants ont provoqué une vaste polémique.

Il s'est avéré que dans certains cantons, la population était entièrement pour un règlement restrictif. Sans aller si loin, le peuple suisse dans son ensemble a laissé transparaître, lors des votations, une confortable majorité en faveur de l'interdiction de fumer. Dans les cantons de Fribourg, de Vaud et de Zurich, où les électrices et électeurs ont été appelés à choisir entre des initiatives populaires et leurs contre-projets gouvernementaux, c'est la version des fumeurs «sans service» qui l'a emporté, et, à mi-mai, Bâle-Campagne a accepté par deux contre une initiative populaire du même type. Genève, de son côté, devra retourner aux urnes suite au référendum de l'association professionnelle GastroSuisse, bien qu'avec 80% de oui, la population se soit déjà prononcée auparavant en faveur d'un durcissement.



(photo: © PIXELIO)

Dans de nombreux cantons, la fumée a déjà disparu dans les restaurants.

Peu de «cantons fumeurs»

Certains cantons prévoient en revanche des exceptions à la loi, ou alors des fumeurs avec service. En Thurgovie par exemple, le contre-projet du Grand Conseil, qui prévoit des locaux fumeurs sous certaines conditions, est sorti vainqueur des urnes à mi-mai, alors qu'en Argovie, on a voté une loi qui prévoit non seulement des fumeurs, mais également des établissements «fumeurs». De son côté, la population du canton

d'Uri a refusé une libéralisation de la loi, qui prévoit déjà aujourd'hui des fumoirs avec service. Le seul canton à avoir refusé l'interdiction de fumer dans les restaurants, de justesse, est Nidwald. Ceux d'Obwald, de Schaffhouse, de Schwyz, d'Appenzell Rhodes intérieures et du Jura ne disposent, eux, d'aucune loi ni de mesures légales suffisantes pour la protection contre la fumée passive. Quant à Lucerne et à Glaris, ils attendent que le problème soit réglé au niveau national.

Une réglementation fédérale est en cours de réalisation

Celle-ci ne devrait plus trop se faire attendre. En octobre dernier, le Parlement a avalisé une loi pour la protection contre la fumée passive. En ce moment, une ordonnance sur ce point est en cours d'élaboration, et devra être approuvée d'ici à la fin de l'été. La date à laquelle la nouvelle loi entrera en vigueur doit encore être fixée.

Parallèlement à ces préparatifs, la Ligue pulmonaire récolte depuis quelques jours des signatures en vue d'une initiative populaire demandant l'introduction d'une réglementation unifiée à l'échelon national. Lors des discussions, il est apparu que ce sont plutôt les partis de gauche qui montent au créneau pour exiger une protection de grande envergure contre la fumée passive. Comme les partis bourgeois, de leur côté, ne cessaient d'osciller entre libéralisme et promotion de la santé, une majorité a pu se dessiner en faveur de la loi contre la fumée passive.

Protection de la jeunesse et interdiction de faire de la publicité

Le tableau est à peu près le même pour ce qui touche à la protection de la jeunesse, puisque 16 cantons ont adopté des lois allant dans ce sens: dans 10 d'entre eux, les adultes n'ont pas le droit de vendre à des jeunes de moins de 16 ans, et dans les 6 restants, ils en ont l'interdiction jusqu'à 18 ans. Dans deux autres cantons, la discussion est lancée, alors que dans 3 cantons de Suisse centrale et 3 de Romandie, ainsi qu'en Appenzell Rhodes intérieures, rien n'a encore été entrepris à ce jour.

En l'an 2000 déjà, le canton de Genève avait interdit la publicité pour le tabac dans l'espace public, décision que le Tribunal fédéral a soutenue. Depuis lors, 14 cantons ont adopté des décrets similaires. Quant à Soleure et le Valais, ils sont allés encore plus loin: ils ont interdit même le sponsoring. Par contre, en Suisse centrale, à Neuchâtel, à Schaffhouse, au Jura et en Appenzell Rhodes intérieures, la publicité pour le tabac ne fait encore l'objet d'aucune discussion.

La loi contre la fumée passive toujours controversée

Tout le monde s'accorde à dire que l'interdiction de fumer au travail a des effets positifs sur la santé du personnel et sur son bien-être. Mais, au cas où la loi s'appliquerait également à tous les restaurants, les hôteliers redoutent encore une défection de la clientèle «fumeurs». Les organisations de prévention du tabagisme, elles, demandent qu'une réglementation unifiée voie le jour.

De Thomas Uhland

Voilà bien la Suisse, serait-on tenté de dire: une protection digne de ce nom contre la fumée passive, et en particulier dans les restaurants, va petit à petit faire son entrée chez nous. Ces dispositions légales auront été prises avec un train de retard sur nos voisins, elles sont le fruit d'un compromis entre tous les acteurs possibles, et elles nous seront servies avec 26 variantes. «C'est ça, le système politique suisse», nous dit Simon Küffer, chef de projet à la Ligue pulmonaire pour ce qui touche à la politique du tabac.

Sans fumer ou sans fumée: un plus pour la santé

Les restrictions dans les restaurants ont provoqué la polémique. Et pourtant, les espaces sans fumée sont incontestablement bénéfiques. Le personnel de service se sent mieux après une journée de travail dans une atmosphère non polluée, déclare Stefan Unternährer, responsable du service juridique à Hotel & Gastro Union, l'association des employé-e-s de l'hôtellerie et de la restauration. Moins d'irritation de la gorge et des yeux, et en général une meilleure forme au terme de la journée. Même celles et ceux qui sont eux-mêmes fumeurs l'affirment. Des enquêtes ont abouti au même constat dans d'autres pays, où les restaurants sans fumée sont déjà une réalité.

Les effets positifs de l'interdiction de fumer ne se limitent pas au personnel: elle influe sur les habitudes de l'ensemble de la population. La vente de cigarettes est tombée en chute libre dans les pays ayant adopté ces nouvelles mesures, et le nombre de personnes qui ont arrêté de fumer atteint les centaines de milliers. Dans ces pays-là, le nombre d'infarctus a également nettement diminué.



(photo: © Hendrik Nölle / PIXELIO)

Une bière sans cigarette? Les cafetiers-restaurateurs craignent une baisse de revenus.

Baisse du chiffre d'affaires: les craintes subsistent

Néanmoins, l'association des hôteliers et restaurateurs GastroSuisse combat par tous les moyens, politiques et juridiques, ces lois contre la fumée passive qui à son avis vont trop loin – sans grand succès d'ailleurs. Elle redoute qu'une interdiction rigoureuse ne raréfie la clientèle, en dissuadant les fumeurs et fumeuses. Pour se justifier, elle s'appuie sur des sondages menés par les restaurateurs en Suisse et à l'étranger (*voir interview*

ci-dessous).

Or Patrick Vuillème, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), doute que les estimations de cette union patronale reflètent bien la réalité. En effet, nous ne disposons pour l'instant de chiffres neutres et de statistiques officielles que pour l'étranger, et les courbes relatives à la baisse du chiffre d'affaires ainsi qu'au personnel hôtelier présentent un tableau peu homogène. En Californie, par exemple, après l'introduction de l'interdiction de fumer dans les bars, les recettes sont montées en flèche.

On a constaté une évolution similaire en Irlande, le premier pays européen à interdire la cigarette dans les cafés-restaurants, et dans d'autres Etats voisins qui ont adopté des lois semblables. En France et en Allemagne par contre, le chiffre d'affaires a connu une nette baisse dans certains secteurs, dont les «bars-tabacs» français, pour ne citer qu'eux: comme ils réalisent une bonne part de leurs bénéfices grâce à la vente du tabac et de ses produits dérivés, ils ont été particulièrement touchés.

Tant qu'à faire, une même loi pour tous

En octobre dernier, contre l'avis du Conseil fédéral, le Parlement a adopté une loi comprenant d'innombrables exceptions, et stipulant que les cantons sont habilités à édicter des dispositions plus strictes – une marge de manœuvre déjà mise à profit par maint cantons. Cela crée un flottement et entraîne des inégalités de traitement entre les établissements, sans compter les nombreux tracasseries administratifs.

Voilà pourquoi la loi devrait être unifiée. Selon Patrick Vuillème, de l'OFSP, les inégalités entre cafetiers-restaurateurs ne sont pas imputables à l'interdiction de fumer en soi, mais plutôt au fait que les dispositions diffèrent d'un canton à l'autre et ne sont pas entrées en force au même moment. En 2006 déjà, l'association professionnelle des hôteliers et restaurateurs bavares avait déjà déclaré son adhésion à une loi contre la fumée passive – pour autant qu'elle soit appliquée sans exception à tous les cafés-restaurants. L'initiative de la Ligue pulmonaire et des 40 autres organismes qui se sont joints à elle (dont l'ISPA) pourrait s'avérer la panacée. La récolte de signature a commencé, et il ne fait pas de doute que cette initiative aboutira. Son acceptation par le peuple ne serait une surprise pour personne. Elle demande que la loi fédérale soit à la fois améliorée – elle est trop souple selon la Ligue pulmonaire – et unifiée pour tout le pays. Les signataires exigent que tous les espaces publics fermés et toutes les places de travail – restaurants inclus – soient sans fumée. Les seules exceptions tolérées seraient des fumoirs sans service à la clientèle. «Nous voulons une protection de grande envergure contre la fumée passive, dans tout le pays», précise Simon Küffer, de la Ligue pulmonaire. Mais jusqu'à ce que cette loi entre en vigueur, de l'eau coulera encore sous les ponts.

Divergences d'opinion

Au sein de Hotel & Gastro Union, les positions des diverses associations professionnelles varient passablement. Celle des cuisiniers «se rapprocherait plutôt de la ligne de GastroSuisse», nous explique Stefan Unternährer: étant donné qu'on ne fume de toutes façons pas dans les cuisines de restaurants, le personnel ne trouve pratiquement aucun avantage à l'interdiction. Les cuisiniers craignent au contraire qu'elle ne chasse la clientèle.

Il en va tout autrement des personnes employées au service: ce secteur a été l'un des premiers à revendiquer des espaces non fumeurs, nous rappelle-t-il.

Au vu des divergences d'opinions au sein de son association, Hotel & Gastro Union a cherché un compromis. La proposition du Conseil fédéral était toute trouvée, qui prévoyait une interdiction avec des exceptions, et grâce à laquelle fumoirs comme bistrot fumeurs auraient toujours été autorisés.

Pour davantage d'informations, ou si vous souhaitez obtenir des formulaires de signatures, cliquez sur www.sansfumees-oui.ch



(mis à disposition)

Dr Florian Hew, directeur de GastroSuisse

«Aller au restaurant, un choix de bon vivant»

Le Dr Florian Hew est directeur de GastroSuisse, la principale association professionnelle suisse du secteur de l'hôtellerie et de la restauration

Voici deux ans, on introduisait au Tessin l'interdiction de fumer dans tous les restaurants. A l'époque, votre fédération craignait que cela n'entraîne une chute du chiffre d'affaires. Qu'en est-il aujourd'hui?

Florian Hew: Nous avons mené vers la fin de l'été 2008 une enquête dans les cantons de Genève, des Grisons et du Tessin. Elle nous montre que l'interdiction de fumer a une incidence énorme sur le chiffre d'affaires, dont le recul varie entre 2,7 et 13 % selon le type d'établissement sondé.

Et à l'étranger?

Florian Hew: C'est au sud de l'Allemagne que les restaurateurs se plaignent le plus amèrement d'une baisse des revenus depuis que les fumeurs sont bannis des locaux. La Cour constitutionnelle fédérale allemande a par ailleurs constaté que l'interdiction de fumer dans la petite restauration axée sur les boissons n'a en rien conduit à une affluence de clients non fumeurs.

Quels sont les commerces qui pâtissent le plus de la nouvelle loi?

Florian Hew: D'une façon générale, on pourrait le formuler ainsi: plus ils sont petits et dépendent de la vente de boissons, plus les pertes financières se font sentir.

C'est curieux: lors des votations et des sondages, la population se prononce très nettement en faveur des restrictions. Alors pourquoi bouder les cafés? Comment donc expliquez-vous ce recul du chiffre d'affaires?

Florian Hew: Ceux et celles qui vont au restaurant sont souvent de bons vivants, et par conséquent plus enclins à fumer que l'ensemble de la population.

Comment réagit le personnel face à ces nouveaux espaces non fumeurs?

Florian Hew: Pas du tout. Une enquête dans le canton de Berne a révélé que dans notre branche, le taux de fumeurs et de fumeuses parmi le personnel est proportionnellement très élevé.

L'interdiction de fumer a aussi une incidence sur les jeunes

Nos jeunes fument moins. Les spécialistes y voient un effet de l'interdiction de fumer dans les établissements publics. Qui plus est, la consommation de cannabis a également baissé.

Les chiffres les plus récents concernant les écoliers et les écolières tirés du dernier monitoring sur le tabac sont réjouissants: les élèves sont de moins en moins nombreux à fumer. Alors qu'en 2001, dans la tranche d'âge de 14 à 19 ans, 31 % fumaient encore régulièrement, ils n'étaient plus que 23 % en 2007. Le recul est tout aussi marqué si l'on s'en réfère aux chiffres globaux: chez les 14 à 65 ans, le taux de fumeurs et fumeuses est passé de 33 à 27 %. Cette baisse n'empêche toutefois pas la Suisse de figurer dans le gros de la moyenne européenne. Selon l'étude européenne ESPAD dont l'ISPA a assuré le volet suisse, les premiers de classe sont l'Arménie et l'Islande, les cancrés étant l'Autriche et la République tchèque.

Selon les spécialistes, la diminution du nombre de jeunes qui fument est imputable entre autres à la discussion actuelle sur les interdictions de fumer dans les espaces publics et les divers règlements restrictifs qui s'y rapportent. En effet, le recul s'est fait sentir au-delà des zones touchées par les récentes dispositions, ce qui porte à penser que les débats soulevés un peu partout ont amené nombre de jeunes à réviser leur point de vue.

Autre corollaire positif: les discussions auraient eu également une incidence sur la consommation de cannabis qui, selon les chiffres, a baissé de manière significative depuis l'entrée en vigueur des restrictions. Ajoutons que la suppression des wagons fumeurs dans les trains semble y avoir contribué. Cette tendance à la baisse, pour bienvenue qu'elle soit, ne doit pas pour autant nous faire oublier que la Suisse, en comparaison internationale, fait toujours partie du peloton de tête des pays consommateurs de cannabis. Les seuls à nous dépasser en la matière sont la République tchèque et l'île de Man.

IMPRESSUM

Magazine web de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)

Editeur

ISPA

Avenue Louis-Ruchonnet 14

case postale 870

1001 Lausanne

Rédaction

Monique Helfer (responsable)

Thomas Uhland

Contact : standpunkte@sfa-ispa.ch